

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

LA VILLE DE LA MALBAIE

AVIS DE CONVOCATION

A Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères)

Gilles Savard : 1505, rang Sainte-Mathilde, La Malbaie, G5A 2G1
Ferdinand Charest : 558, rue Saint-Raphaël, La Malbaie, G5A 2N7
Gaston Lavoie : 9, rue Desjardins, La Malbaie, G5A 1B2
Pierre-Paul Savard : 65, rue Le Courtois, La Malbaie, G5A 1K2
Blaise Lessard: 470, boul. Kane, La Malbaie, G5A 1L1
Francine Pilote: 435, rang Saint-Joseph, La Malbaie, G5A 2A9
France Bouchard : 92, chemin Mailloux, La Malbaie, G5A 1G1
Jean Bourque : 60, Ruisseau-des-Frênes, La Malbaie, G5A 2C8

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, Me Caroline Tremblay Greffière et Responsable des communications de la Ville de La Malbaie, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par son Honneur la Mairesse, Madame Lise Lapointe, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, le 21 février 2011, à 18 heures et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1- Addenda No 1 – Consortium Bisson et Ass. – Projet bibliothèque et Hôtel de Ville;
- 2- Période de questions;
- 3- Levée de la séance.

Fait et donné à La Malbaie, ce 17^e jour du mois de février deux mil onze.

Me Caroline Tremblay, Greffière
Responsable des communications

AVIS DE SIGNIFICATION

Je, soussignée, Me Caroline Tremblay, Greffière et responsable des communications, certifie que j'ai signifié l'avis ci-dessus à la conseillère Madame France Bouchard et Messieurs les conseillers Gilles Savard, Ferdinand Charest, Gaston Lavoie, Pierre-Paul Savard, Blaise Lessard et Jean Bourque en leur remettant ledit avis à la séance extraordinaire du 17 février 2011 à 19 heures. Et en faisant distribuer ledit avis Madame la conseillère Francine Pilote le 18 février 2011.

Donné à la Malbaie, ce 17^e jour du mois de février deux mil onze.

Me Caroline Tremblay, Greffière
Responsable des communications

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

VILLE DE LA MALBAIE

Séance extraordinaire du 21 février 2011

A une séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Ville de La Malbaie, dûment convoquée, tenue à 18 heures, au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, ce 21^e jour du mois de février deux mil onze, à laquelle séance sont présents:

Mme Francine Pilote, Conseillère
Mme France Bouchard, Conseillère
M. Gilles Savard, Conseiller
M. Ferdinand Charest, Conseiller
M. Gaston Lavoie, Conseiller
M. Pierre-Paul Savard, Conseiller
M. Blaise Lessard, Conseiller
M. Jean Bourque, Conseiller

Séance à laquelle assistait aussi : Monsieur Michel Briand Directeur Général et Directeur des Ressources humaines, Me Caroline Tremblay Greffière et Responsable des communications et Madame Johanne G. Tremblay Trésorière et Directrice Générale Adjointe.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur la Mairesse, Madame Lise Lapointe, il a été adopté ce qui suit:

La Présidente demande un moment de silence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION 79-02-11

PROPOSÉ par la Conseillère France Bouchard, appuyé par le Conseiller Blaise Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DÉCLARER la séance dûment convoquée et ouverte.

1- ADDENDA No 1 – CONSORTIUM BISSON ET ASS. – PROJET BIBLIOTHÈQUE
ET HÔTEL DE VILLE
RÉSOLUTION 80-02-11

PROPOSÉ par le Conseiller Ferdinand Charest, appuyé par le Conseiller Jean Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce Conseil accepte les items 8- 9 et 10 de l'Addenda No 1, sur le consortium Bisson et Ass., dans le projet de construction de la bibliothèque et de l'Hôtel de Ville;

QUE ce Conseil autorise la Mairesse et/ou son remplaçant et le Directeur Général et/ou son remplaçant à signer l'addenda No 1 modifié en retirant l'item No 7 pour lequel le conseil suspend sa décision jusqu'à l'obtention d'informations supplémentaires;

QUE ce Conseil annule par la présente la résolution numéro 65-02-11, adoptée précédemment par le Conseil à la séance ordinaire du 14 février dernier.

2-PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions réservée aux citoyens a été tenue.

Aucune question n'a été posée.

3- LEVÉE DE LA SÉANCE **RÉSOLUTION 81-02-11**

PROPOSÉ par le Conseiller Pierre-Paul Savard, appuyé par la Conseillère Francine Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 18 heures 07.

Lise Lapointe, Mairesse

Me Caroline Tremblay, Greffière
Responsable des communications